

Diagonales : Les diplomates payent-ils leurs contraventions ?

19-07-2011

Un chercheur de l'université de Columbia s'est demandé combien de contraventions récoltaient chaque année les diplomates en poste à l'ONU et s'ils les payaient ou profitaient de leur immunité pour s'en dispenser. Le classement réserve des surprises. Le Koweït arrive en tête avec 246 contraventions annuelles non payées par diplomate, suivi de l'Égypte (139), du Tchad (124), du Soudan (119) et de la Bulgarie (117). La France est en situation intermédiaire avec 6 contraventions non payées chaque année par membre de la mission. Parmi les pays qui payent systématiquement leurs contraventions, on trouve aussi bien des démocraties riches (Canada, Norvège, Suède, Japon, Royaume Uni...) que des pays qu'on s'attend moins à rencontrer à cette place : Azerbaïdjan, Burkina Faso, République Centrafricaine... La Grèce et la Turquie payent chacune toutes leurs contraventions.

Le chercheur a confronté ce classement à celui de l'indice de corruption par pays. Malgré quelques cas atypiques, il y a corrélation. Le même exercice a été fait avec un indicateur de proximité diplomatique à l'égard des États-Unis : il ressort que les délégations payent d'autant mieux leurs contraventions qu'elles soutiennent la politique internationale de Washington. Nous voilà rassurés : à défaut d'être honnêtes, les diplomates sont cohérents.

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com